PROTOCOLE Sanitaire – Covid 19

Rentrée 2021 ECOLE Saint Guillaume au 26 Août 2021

La Covid 19 est toujours présente dans la région et nous devons rester très vigilants. Le Protocole Sanitaire officiel de l'Education Nationale est celui-ci :

Un protocole pour assurer la protection de tous

Afin de protéger les élèves, et les personnels, dans le contexte Covid-19, la rentrée se fait dans le respect des règles sanitaires.

Quatre niveaux sont définis pour l'année scolaire 2021-2022 afin d'organiser et de mettre en œuvre les protocoles sanitaires et les mesures les plus justes et les plus gradués possibles.

Une analyse régulière de la situation est assurée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. En fonction de la situation épidémique des territoires, le passage d'un niveau du protocole à un autre pourra être déclenché au niveau départemental, académique, régional ou national afin de garantir une réponse rapide, adaptée et proportionnée.

Le protocole sanitaire en vigueur dans les écoles, collèges et lycées à partir du 2 septembre 2021 sera de niveau 2, soit :

1/ Appliquer les gestes barrières

• port du masque obligatoire à l'intérieur pour tous les personnels et les élèves dès l'école élémentaire SOIT A PARTIR DE L'ENTREE EN CP (possible en GS)

• lavage des mains ;

• limitation du brassage par niveau ;

• distanciation physique ;

• aération des locaux ;

• désinfection régulière

2/ Stopper les chaînes de contamination

La classe est fermée dès le 1er cas pendant 7 jours et les apprentissages se poursuivent à distance.*(Padlet dans chaque classe + consignes de chaque enseignante lors de sa réunion de classe)*

3/ Se remettre au sport

Cette année, plus que jamais, pour être en forme, on bouge et on fait du sport à l'école, et en dehors, sans masque à l'extérieur, et dans le respect des recommandations sanitaires à l'intérieur.

4/ Retrouver les sorties scolaires

Les sorties scolaires reprennent, sans Pass sanitaire dans les lieux qui réservent des créneaux aux publics scolaires (piscines, bibliothèques, lieux culturels, etc.)

Application à St Guillaume

Préalables :

Très important: Les PARENTS d'élèves s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus), ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève, ou dans sa famille.

Au moindre symptôme, les élèves seront renvoyés à la maison.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles. **Une enseignante pourra donc être obligée de s'absenter plusieurs jours (sans être remplacée) le temps du dépistage. Sa classe sera alors fermée !**

Lavage des mains : pour les primaires et le personnel dès leur arrivée à l'école et plusieurs fois par jour.

Maternelle : dès que nécessaire.

La sortie s'effectue **de 16h30 à 16h45** au portail. **Merci de respecter ces horaires** car les enseignantes doivent ensuite désinfecter leur classe avant de se lancer dans leurs corrections + préparations de classe.(bénévolat de leur part)

Règles pour les PARENTS et intervenants extérieurs :

- entrée sur la cour : avec un masque

- entrée des parents de maternelle dans le sas de leur classe: masque obligatoire + gel mains si entrée dans la classe ou toucher des biens communs

- entrée dans les autres bâtiments : sur autorisation du Chef d'établissement : masque + gel/lavage mains

Les enseignantes et personnels

Veilleront au respect des gestes barrières, tout en essayant de libérer les enfants de cette pression sanitaire. Ils feront en sorte de continuer à animer les classes avec des projets, sorties pour permettre aux élèves de vivre pleinement leur scolarité et oublier un peu ce virus.

Procédure applicable lors de la survenue d'un cas avéré de Covid 19

Dès la réception de l'information, le Chef d'Etablissement informe les services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement. Celles-ci donnent les consignes à appliquer dans l'école :

La classe sera **fermée pour 7 jours**, même en cours de journée ! **Préparez-vous** donc à devoir récupérer vos enfants sans délais et prévoyez le matériel pour faire l'école à la maison (outil informatique- imprimante- trousse …)

Numéros de téléphones utiles du personnel médical travaillant auprès de l'établissement :

Infirmière scolaire : Madame BULTEZ 02.96.72.22.75 (le Jeudi sur Pléneuf).

Centre médico-scolaire de Lamballe : Dr BRAZIER 02.96.31.03.31

cms22.lamballe@ac-rennes.fr

Le Chef d'Établissement se réserve le droit de faire évoluer ce protocole et s'il l'estime nécessaire pour le bien des élèves, personnels et bénévoles.

Mme Gwenola FARAMUS

Date : le 26 Août 2021

Chef d'Établissement